

**Le cadre stratégique économique globale de développement
des entreprises industrielles en Algérie (période 2015-2019)**

Dr./ CHERIF Smail* & Dr./ OURZIK Lies**

ملخص:

يأتي هذا التفكير في سياق الحقائق التي جعلت الجزائر تقدما ملحوظا في سياساتها دعم القطاع غير النفطي، ولكن سرعة هو مهم جدا العديد من برامج الدعم مخصصات الميزانية، وتبقى هذه التدابير دون آثار كبيرة على الإنتاج والقيمة المضافة التي ليست حتى 4.8٪ من الناتج المحلي الإجمالي، وفرة الموارد المالية لا يحل تشويه على العوامل الهيكلية المتعلقة بالبيئة التشغيلية يبقى الصلابة المطلقة.

الكلمات المفتاحية: الاستراتيجية، التنمية، المؤسسات الصناعية في الجزائر.

Abstract:

Cette réflexion rentre dans un cadre d'un constat que l'Algérie a fait des progrès notables dans ses politiques de soutien au secteur hors hydrocarbures, mais en débit d'une allocation budgétaire très importante et de programmes de soutien nombreux, ces mesures demeurent sans effets notables sur la production et la valeur ajoutée qui ne représente même pas 4.8% du PIB, l'abondance des ressources financières ne règle pas les distorsion relatives aux facteurs structurels liés à l'environnement opérationnel qui reste d'une rigidité absolue.

Mots clés: Stratégie, Développement, Entreprises industrielles en Algérie.

* Maitre de conférences , Université Alger 3

** Maitre de conférences , Université Alger 3

Plan:

Introduction

1) La nouvelle stratégie de développement

- 1.1) Principaux objectifs de la nouvelle stratégie
- 1.2) Origine et le cadre référentiel de la nouvelle stratégie
- 1.3) Contenu de cette nouvelle stratégie

2) Stratégie économique globale de développement

- 2.1) Nécessité d'une cohérence de la politique industrielle
- 2.2) Nécessité de la cohérence du développement spatial

Conclusion

Introduction:

L'Algérie, comme d'ailleurs d'autres économies fondées sur les ressources naturelles n'a pas, à ce jour, été en mesure d'utiliser la richesse des hydrocarbures pour créer les conditions propices à une croissance et à un développement économiques soutenues et plus rapides.

Malgré une situation macroéconomique des plus enviables qui se maintient grâce aux politiques macroéconomiques prudentielles et une gestion jusque là raisonnable des revenus du pétrole et du gaz, la croissance économique reste, en effet, faible, volatile et même les secteurs productifs, le pays ne parvient à mettre en place les politiques adéquates pour transformer sa richesse financière en levier de croissance durable pouvant le mettre dans une trajectoire d'émergence*.

* Institut national d'étude de stratégie globale «Réflexion sur une stratégie économique globale de développement pour préparer un changement de régime de croissance dans les entreprises industrielles», Alger, 11/2014, pp.1-35.

Le PIB réel a augmenté de 3,1% en 2013 et de 4,7% en 2014 dû au niveau élevé des investissements publics, l'inflation reste au taux important à 8,95 en 2012 et un déficit public qui a atteint 6% en 2012.

Par ailleurs, l'excédent du compte courant pour 2012 atteint 5,9% et les réserves de changes étaient de l'ordre de 193,9 milliard de \$ contre 1,5 milliard de \$ en IDE en 2012.

La problématique réside de lever le déficit et d'augmenter le taux de croissance économique industrielle à 7% à l'horizon 2019, la question qui se pose c'est de savoir qu'elle est la stratégie que l'Algérie doit suivre pour relancer son économie et bien entendu développer ces exportations et notamment accroître la valeur ajoutée et la création d'emplois.

1) La nouvelle stratégie de développement:

1.1) Principaux objectifs de la nouvelle stratégie:

Pour lever les différentes contraintes, l'Algérie devra d'abord s'atteler à améliorer la cohérence et l'efficacité de ces politiques, avant d'élargir davantage le champ d'application de ces instruments de politiques et l'allocation de ressources supplémentaires¹.

- Le premier objectif:

Le temps est venu de mettre en œuvre une politique industrielle intégrée en apportant de la cohérence entre les politiques industrielles et les politiques économiques afin d'être en phase avec les changements structurels de régime de croissance. La nouvelle vision ne peut plus être appréhendée par les logiques verticales².

- Le deuxième objectif:

Il consiste à aller vers une meilleure efficacité des politiques publiques pour une croissance dynamique, ensuite pour une plus grande coordination et une meilleure cohérence entre les politiques à portée nationale et celles de dimension locale³.

- Le troisième objectif:

Elaborer une stratégie globale de développement fondée sur l'optimisation de l'action publique pour préparer un changement de croissance dans les entreprises industrielles.

Pour appliquer cette démarche, il faut lancer une étude sur la coordination entre les politiques macroéconomiques et la politique industrielle, pour examiner les mécanismes de transmission de la politique monétaire à la croissance industrielle, puis analyser l'impact de la politique de change sur le développement industriel et terminer par l'étude du rôle de la politique fiscale comme instrument de protection des industries naissantes⁴.

- Le Quatrième objectif:

Elaborer une stratégie pluriannuelle dédiée aux industries, c'est pour cette raison qu'il faut lancer des études sur les filières industrielles stratégiques du nouvel environnement international dans lesquelles l'Algérie peut jouer un rôle concurrentiel (la spécialisation régionale).

- Le Cinquième objectif:

Elaborer une stratégie pluriannuelle de la promotion des exportations, il faut lancer une étude sur la configuration et localisation des

industries exportatrices pour déterminer la localisation des corridors logistiques dans des zones géographiques déterminées et celle des zones spéciales dédiées aux exportations. La promotion passe par l'élimination des lourdeurs administratives tels que la création du guichet unique et faciliter le financement par les banques ainsi que diminuer le temps et les coûts de transaction et l'application des signatures électroniques⁵.

- Le Sixième objectif:

Mettre en place une plate forme pour la coordination des politiques économiques et les politiques industrielles, pour préparer le changement de régime de croissance, la mission principale consiste à surveiller systématiquement les règlements techniques pour protéger la production nationale, ensuite veillez à l'encadrement de la négociation des marchés en attendant que le conseil de la concurrence soit opérationnel et enfin penser aux mécanismes pour réduire l'informel en rehaussant l'attractivité de la sphère formelle⁶.

1.2) Origine et le cadre référentiel de la nouvelle stratégie:

Aujourd'hui l'Algérie fait face à la nécessité de reconstituer son système productif dans un réseau marqué par un groupe technologique et un contexte des avantages comparatifs issue de l'entrée en scène des pays émergents sur le marché mondial.

L'examen de la mutation des territoires dans le monde révèle que l'augmentation de la compétitivité est obtenue par plusieurs facteurs à savoir⁷:

- La mise en œuvre d'une politique industrielle basée sur la construction de systèmes sectoriels d'apprentissage et d'innovation;
- L'appui aux réallocations d'emplois intersectoriels des secteurs à avantages comparatifs vers les secteurs à avantages comparatifs;
- L'ouverture aux investissements directs qui permettent un transfert de technologie et modifient la taille des unités de production;
- Les modifications institutionnelles qui concernent le marché du travail à travers la révision du salaire minimum par rapport à la productivité du travail plutôt qu'à celle des prix.

L'origine de cette nouvelle image montre le rôle clé des territoires dans le développement des actifs stratégiques, construits sur des avantages différenciatifs structurée sur «les besoins du marché, et la préparation des conditions de valorisation optimale du capital ainsi que la variété et le temps de maturité»⁸.

Avant d'exposer le contenu de la nouvelle stratégie du développement des entreprises industrielles, il y a lieu de présenter la situation actuelle du secteur industriel et minier qu'est comme suit:

**Tableau: Variation des indices de la production industrielle
 par secteur d'activité: 2010/1^{er} trimestre 2014**

Base 100 en 1989				
Variation en %				
Désignation (Secteur d'activité)	2010/2011	2011/2012	2012/2013	1T/2013 1T/2014
- Indice général	0,4	1,6	0,9	3,9
- Indice hors hydrocarbures	2,4	5,5	2,3	-0,1
- Indice industrie manufacturière	-1,2	0,0	1,8	0,6
- Energie	8,2	12,1	2,1	4,9
- Hydrocarbures	-3,6	-6,6	-2,3	13,5
- Mines et carriers	-9,5	-5,6	6	3,3
- IS. M. ME	-3,3	7,6	5,5	-8,5
- MAT. Construction céramique et verre	-3,2	-2,5	0,3	-5,5
- Chimie, Caoutchouc et plastique	-5,5	1,5	-2,4	-7,7
- Agroalimentaire, Tabacs, et Allumette	21	-2,1	-0,6	5
- Textile, Bonnet et confection	-14,5	-12,5	4,3	-4,9
- IND. Cuir et chaussures	-9,4	8,8	-2,3	-4,7
- Bois, liège, papier et imprimé	-11,8	-11,1	1,9	-11,2
- Industries diverses	5	0	0	0

Source: ONS/2014.

L'analyse de ce tableau fait ressortir que l'indice général de la production industrielle du secteur public (tous secteurs confondus) a enregistré, au premier trimestre 2014, une hausse de (+3,9%) par rapport à la même période de l'année 2013⁹.

Il y a lieu de noter que cette croissance est due essentiellement au secteur des hydrocarbures qui a enregistré une bonne performance de (+13,5%). Pour le secteur hors hydrocarbure l'indice enregistre une baisse de (-0,1%) par rapport à la même période, le secteur des industries manufacturières a enregistré une faible croissance de (0,6%).

Pour cette raison et compte tenu des points faibles et contraintes du secteur industriel, le gouvernement a adopté une nouvelle stratégie qui est analysée au point suivant.

1.3) Contenu de cette nouvelle stratégie:

Vu l'absence d'une stratégie industrielle clairement établie, l'Algérie a une grande volonté de relancer son économie à travers la relance des PMI/PME et la mise à disposition de moyens financiers et notamment les facilitations administratives et bancaires dans un cadre de la performance.

Les nouvelles réformes rentrent dans le cadre d'un certain nombre de contraintes à savoir¹⁰:

- Les politiques publiques marqués par une approche «Top-down» et des structures publiques nombreuses et éparées: pour faire face à ces problèmes, l'Etat a fait plusieurs réformes par exemple:
 - La réduction du nombre des documents à la création des entreprises.
 - L'allègement des conditions d'octroi du permis de construire ainsi que la réduction des coûts de transaction immobiliers et fonciers.
 - La simplification des procédures de commerce extérieur, ainsi que la facilitation de l'enregistrement au registre du commerce et notamment l'allègement de la fiscalité d'entreprise.
 - Sur le plan du financement, il s'agit de création des instruments financiers comme: (la caisse de garantie des PME, le fond d'investissement au niveau national et wilaya, les programmes de mise à niveau accompagnés

par un fond de garantie de crédit à la PME (FGAR) et une caisse de garantie des crédits d'investissement (CGCI), plus d'un conseil national consultatif pour la promotion des PME, enfin un conseil de la promotion de la sous traitance et des cautions de savoir faire locaux (incubateurs, pépinières...etc.

- Les étapes d'appui aux entreprises, sur le plan prémaire l'état a introduit des nouvelles bonifications des taux d'intérêt des crédits à l'investissement, aussi pour les entités endettées il y a eu la restitution de leurs dettes et la prise en charge par le trésor des frais financiers et intérêts (30,5 milliards ont été rééchelonnés)¹¹.
- Pour le foncier industriel le gouvernement a introduit des mesures, la première a concerné la décentralisation de la décision d'investissement et l'exonération des droits d'enregistrement des actes la deuxième consiste à la création de (42), zones industrielles, une troisième mesure c'est la constitution d'un «Small Business Act» c'est-à-dire le privilège de l'ordre de 25% au projet de soumission (marchés publics)¹².

En conclusion sur le point de cette nouvelle stratégie, il y a lieu de présenter une synthèse des programmes et politiques mises en œuvre:

- Le programme de mise à niveau: 386 milliard pour 20000EP;
- Mesures de réservation de marchés publics: 25% du cotas;
- Appui au financement des PME: à travers les avantages accordés par l'ANDI, l'intervention du fond d'investissement public qui est doté de 150 MDA), ensuite la création des 48 fonds régionaux, ainsi que le recours à la formule leasing au profit des PMI/PME et notamment le rechemement des dettes des PME en difficultés, enfin la garantie appuyée par les fonds de (CGCI, FGAR, ANSEJ, CNAC, Microcrédit, ANGEM...etc.)¹³.

2) Stratégique économique globale de développement:

2.1) Nécessité d'une cohérence de la politique industrielle:

Après la chute brutale des prix de pétrole, une plus grande conscience des pouvoirs publics de renforcer le développement du secteur hors hydrocarbures, une feuille de route a été tracée pour le programme 2014-2019 qui consiste par l'augmentation des ressources allouées aux entreprises publiques et privées, ainsi que la préparation d'un cadre réglementaire et fiscal.

Un autre volet très important à ne pas négliger c'est de bien assurer la bonne coordination entre les différentes institutions gouvernementales à savoir (conseil interministériel ad-hoc, conseil national d'investissement, un calpiref sous l'égide du Wali rattaché au Ministre de l'Intérieur, un conseil national indépendant de mise à niveau)¹⁴.

Un dispositif complémentaire qui rentre en vigueur durant le nouveau plan, il consiste aux éléments suivants:

- Parachever le dispositif de promotion des exportations:

L'élaboration d'un nouveau code des douanes qui régleme la transmission électronique des documents, en plus de l'aspect des lourdeurs administratives et l'application des normes (ISO) pour le produits exporté.

- Développer un environnement propice à un changement de régime de croissance: à travers ce qui suit¹⁵:

- En matière de qualité il y a lieu de créer un conseil national de la qualité.
- Donner une importance à l'innovation scientifique et technique «phase formation et assistance spécifique», cela nécessite la redéfinition du statut type particulier du personnel de soutien à la recherche.
- Le conseil de la concurrence doit être opérationnel soit dans le cadre de la régulation et les plans d'actions soit au niveau des attributions.

2.2) Nécessité de la cohérence du développement spatial:

L'objectif de cette partie est de mener une analyse en termes de spécificité sectorielle des territoires, les spécialistes prévoient trois types de territoires le premier type est qualifié d'agglomération qui se développe par accumulation d'activité, le second type est la spécialisation qui désigne une structure organisationnelle fort du tissu économique dominé par une activité industrielle fondée sur les effets de réseaux et des externalités positives à forte avantages compétitifs, enfin le dernier type de trajectoire est la spécification qui renvoie à la production d'un bien unique, sans concurrence et totalement inhérent à un seul processus de production¹⁶.

Les études faites par les chercheurs sont basées sur l'indice de Krugman qui est définie comme la somme des écarts en valeur absolue entre la structure d'activité de la région (J) et celle du territoire national ($0 \leq K \leq 1$), les résultats dégagés sont comme suit¹⁷:

- Pour les entreprises par secteur juridique (taux < 14%)
- Pour les entreprises par grands secteurs d'activité (taux < 12%)
- Pour les petites entreprises individuelles, on note par exemple que la wilaya d'Alger a un indice (24%), Ghardaïa (11%), Bejaia (10%).
- Pour les PME il existe trois configurations régionales, la première à forte densité scientifique (Blida, Boumerdes, Oran, Tipaza, Tizi Ouzou, Constantine, Sétif, Annaba, Alger) qui contient 17 zones industrielles soit 26% de l'ensemble et 27% en termes de superficie. Pour le deuxième c'est le littoral (Bejaia et Tlemcen) elle commence à diversification, la troisième configuration c'est bien les régions des hauts plateaux et le sud qui sont scindés entre 05 sous groupes (1^{er}/G, plusieurs industries dominantes comme Batna et Bouira, le 2^{ème}/G a une seule branche dominante comme Jijel et Sidi Bel Abbas ainsi que Médéa, le 3^{ème}/G formé par des régions riches en ressources comme Ouargla et Illizi et Laghouat).

L'indices de Krugman a fait dégagé selon les spécialistes plusieurs régions et ce comme suit:

- $K < 0,20$ (Structure diversifiée dont 09 wilayas sans spécialisation).
- $0,20 < K < 0,40$ (structure moyennement diversifiée dont 02 wilayas en reconversion).
- $K = 0,80$ (structure spécifique dont 06 wilayas ayant deux entre 05 branches dominantes avec une prépondérance en ISS ME).
- $K = 0,90$ (Structure spécifique dont 08 wilayas ayant une seule branche dominante dans des activités standards).
- $K = 0,90$ structure spécifique (dont 06 wilayas une seule branche dominante en IAA)
- $K > 0,90$ (structure spécifique dont 04 wilayas avec une seule branche dominante en hydrocarbures)¹⁸.
- $K > 0,95$ (non significative dont 16 wilayas dépendantes des autres régions).

Conclusion:

En conclusion les indices de spécificités sectorielles des régions algériennes a fait ressortir les résultats suivantes:

- Les régions du grand sud où leur développement passe par des investissements physiques et de connaissance (innovation).
- Les régions en phase de reconversion nécessitent une amélioration du code d'activité en plus des services d'appui comme (information, promotion, utilité publiques, services administratifs fiables, formation de qualité, centre de recherche développement d'excellence).
- Les régions du littoral (09 wilayas) se trouvent confronter à un enjeu de maîtrise de leurs croissance démographique, en plus d'une diversification avec spécialisation et s'orienter vers de nouvelles activités économiques à plus forte valeur ajoutée.

En parallèle, ces régions peuvent jouer le rôle de sources: (de connaissances, de production, apprentissage et innovation), fondée sur une dynamique des situations de connaissances et ou les externalités inter sectorielles viendraient compléter les externalités intra sectorielles.

Enfin le gouvernement algériens a mis en place plusieurs institutions pour exécuter la nouvelle stratégie industrielle, et qui sont annexé comme suit: (Ministère de l'Industrie et des Mines, l'Agence Nationale de Développement de la PME, l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement, l'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière, les fonds de garantie des crédits (FGAR), la Caisse de Garantie des Crédits Investissement PME (CGCI), le fond de caution mutuelle de garantie risque/crédits jeunes promoteurs, le fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits des investissements des chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans, le fonds de garantie mutuelle des micros crédits, l'Agence Nationale ANSEJ et ANGEM et le CNAC et enfin l'Agence Promotion des Exportations AAPEX).

Références & Bibliographie:

- 1 CHIBANI Amine Chick, «Le secteur public en Algérie a l'ère de la mondialisation », In Revue laboratoire de réformes économiques développement et stratégies d'intégration en économie mondiale», Ecole Supérieure de Commerce, Alger, n° 08, 2010, pp. 7-29.
- 2 Ministère de l'Industrie et des Mines, «Conférence sur le Développement Economique et Social», Palais des Nations, Alger, 04-05 et 06/11/2014.
- 3 COURLETA, «L'économie territoriale», Grenoble, Presses Universitaire de Grenoble, 2008.
- 4 Romer, P.M, «Endegenoy technological change», In Journal of political, University of Chicago press, Vol. 98 (5), October 1990, pp. 71-102.
- 5 STIGLITZ Joseph, «Knowledge for development, economic science, economic policy and economic advice», In Annual World Bank Conference on Development Economics, Bois Pleskovic and Joseph Stiglitz, Eds, Washington, World Bank, 1998, pp. 9-58.
- 6 وزارة الصناعة وترقية الاستثمارات، «إستراتيجية وسياسات إنعاش وتنمية الصناعة»، الجزائر، 2007.
- 7 ارجع إلى:
- ثمار عبد الحميد، «الإستراتيجية الصناعية الجديدة»، جريدة الخبر، العدد 5136 لـ 2007/10/08؛
- & HAMIANI Réda, «Limites de la nouvelle stratégie industrielle», journal liberté, le 19/03/2007.
- 8 ثمار عبد الحميد، «إستراتيجية التنمية خلال الخمس سنوات المقبلة»، محاضرة كلية العلوم الاقتصادية والعلوم التجارية وعلوم التسيير، جامعة الجزائر 3، يوم 2009/04/06، مدرج D على الساعة 10.
- 9 ارجع إلى:
- موقع الديوان الوطني للإحصائيات، 2014،
<http://www.ons.dz>
- & Article, «Reconfiguration du secteur publique marchand-le processus de privatisation dans l'impasse», Journal El Watan, le 21/02/2008.
- 10 MALAEB A F., «Sectoral System of Innovation Concept, some and analysis of six major section in Europe», Cambridge University Press, 2004.
- 11 HAMIANI Réda, «Echec du modèle de développement », Journal El Watan, le 21/04/2008.
- 12 الجلسات الوطنية، «الإستراتيجية الصناعية الجديدة»، قصر الأمم، الجزائر، يوم 2007/02/28.
- 13 KRUGMAN P. R., «Increasing returns and economic geography», Journal of political economy, Vol.99, n°3, 1991, pp. 483-499.
- 14 FMI, «Rapport 2004», pp. 1-4 & «Rapport 2005», pp. 1-27.

15 ارجع الى:

- المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي، «الإستراتيجية الصناعية»، الجزائر، تقرير دورة 2005/06؛

- & Article, «Bilan des réformes économiques des EPE reste sans logique des vrais entreprises », Journal Liberté, n°411 du 23/01/2007.

16 MARTIN Ron & SUNLEY Peter, «Une convergence liste -la nouvelle théorie de la croissance endogène et de développement régional», In Géographie Economie Société, 2/2005, Vol. 07, pp. 129-154.

17 مقال، «القطاع الصناعي العمومي فقد 80% من قدراته منذ 1989»، جريدة الشروق، العدد 2301، 2008/05/15.

18 ROMER P. M., Increasing Naturs and Long Num Gowth, Journal of political economy, University of Chicago Press, Vol 94 (S), October 1986, p. (1002-37).